

INDULGENCES DU ROSAIRE

JANVIER 1911

I.—INDULGENCES COMMUNES A TOUS LES MOIS

LE 1er DIMANCHE (le 1er).

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr., *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19).
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24) ;
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25) ;

Le 2e DIMANCHE (le 8).

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU, 3 Indulg. :

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines : *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis. Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
- 3.—Indulg. partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE (le 29).

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *réцитé avec d'autres* au moins *le tiers du rosaire*, 3 fois par semaine, *Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

II.—INDULGENCES PROPRES AU MOIS DE JANVIER

1.—CIRCONCISION DE N.-S.

CONFR. DU S. ROSAIRE, indulgence partielle de 30 ans et 30 quarantaines, *Visiter 5 autels* dans une église (Stations Rom.) ou chapelle publique et *Pr.* (C. 32).

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS, 1 indulg. plénière : *Assist.* à quelque office (vêpres) ou à la messe dans l'église de la confr., *Cf. Cm. Pr.* (C. II).

6.—EPIPHANIE DE N.-S.

CONF. DU S. ROSAIRE, 30 ans et 30 quarantaines *comme le 1er janvier* ; de plus 1 indulg. plénière ; *Cf. Cm. Vis.* (dès les vêpres) de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 36).

8.—RECOUVREMENT DE N.-S.

CONF. DU S. ROSAIRE (5e Myst. du Rosaire). Indulg. plén. ; *Cf. Cm.* et *Vis.* à la chapelle.

15.—S. NOM DE JÉSUS.

CONF. DU S. NOM DE JÉSUS : Indulg. plén. pour assistance à la messe solennelle.